MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
Mode rurbain, terroir de vie!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La moitié de l'enveloppe du PAU-PME investie auprès de 24 entreprises

McMasterville, le jeudi 11 juin 2020 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) dresse un portrait positif de l'aide financière distribuée dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME), puisqu'au cours du dernier mois, près de la moitié de l'enveloppe a été octroyée, représentant un investissement de 618 000 $ sur une somme totale de 1 350 000 $. Avec des investissements moyens de 25 785 $, 24 entreprises du territoire de la MRCVR sont soutenues grâce à ce Programme, et ce, dans une diversité de secteurs d'activités : services aux personnes et services professionnels, commerce de détail, fabrication, construction et restauration. « *Ce programme répond à un réel besoin des entrepreneur(e)s de la région. Le Conseil de la MRCVR s'est assuré de mettre en place un mécanisme de décaissement rapide lorsqu'une demande est retenue et conforme aux critères. Plusieurs autres entreprises seront soutenues financièrement avec les sommes restantes* », a tenu à préciser la mairesse de la ville de Beloeil et préfète de la MRCVR, madame Diane Lavoie. Pour procéder à l'analyse des demandes, le Comité sur les investissements de la MRCVR agit avec rigueur et a tenu quatre rencontres virtuelles depuis le 7 mai dernier.

INFOS SUR LE PROGRAMME PAU-PME

Le PAU-PME a pour objectif de favoriser l'accès à des capitaux afin de maintenir, de consolider ou de relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19 et s'adresse aux petites entreprises, aux commerces et aux organismes sans but lucratif de la vallée du Richelieu. Ce financement vient en aide au fonds de roulement des entreprises, pour une somme maximale de 50 000 $, avec un taux d'intérêt de 3 %, un amortissement de 36 mois et un congé de trois mois en capital et intérêt. Rappelons que la MRCVR est mandatée par le gouvernement du Québec pour administrer ce Programme par le biais du Fonds local d'investissement (FLI). Toutes les informations relatives au dépôt d'une demande au PAU-PME sont disponibles sur le site Web de la MRCVR sur la page COVID-19. Les entreprises doivent, avant de recourir au PAU-PME, avoir contacté leur institution financière afin de vérifier leur admissibilité aux autres mesures de soutien mises en place. Si tel est le cas, les entreprises sont invitées à communiquer avec la ligne Info-Entreprises, par téléphone au 1 877 464-4188.

SERVICE INFO-ENTREPRISES

Les conseiller(ère)s aux entreprises de la MRCVR sont disponibles pour accompagner les entrepreneur(e)s, les commerçant(e)s et les travailleur(-euse)s. Pour déployer ce service Info-Entreprises, une ligne téléphonique dédiée a été mise en place, soit le numéro sans frais 1 877 464-4188 et un courriel spécifique, entreprises@mrcvr.ca. La ligne Info-Entreprises est ouverte du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h. À l'extérieur de ces périodes, nous invitons la clientèle à utiliser l'adresse courriel entreprises@mrcvr.ca.

– 30 –

Source et renseignements :
Ariane Levasseur, conseillère en communication
MRC de La Vallée-du-Richelieu
Tél. : 450 464-0339, poste 2120
Courriel : alevasseur@mrcvr.ca

MRCVR